

Communiqué de presse 29.03.2016

Résultats d'exploitation différents pour l'AVS, l'AI et l'APG – performance des placements légèrement négative - Nouveau recul de la dette AI

L'AVS clôt l'exercice 2015 sur un résultat de répartition négatif de -579 millions de francs, en nette baisse par rapport au résultat de 2014, qui s'était encore établi à -320 millions de francs. En 2013, le résultat de répartition de l'AVS était encore positif, à 14 millions de francs. Un résultat de répartition négatif signifie que les dépenses de l'AVS étaient plus élevées que ses recettes. Contrairement à l'année passée, la performance des placements du Fonds de compensation AVS (-237 millions de francs) ainsi que les intérêts versés par la Confédération sur la dette AI (257 millions de francs) n'a pas eu d'effet positif sur le résultat d'exploitation. En 2015, le résultat d'exploitation s'est ainsi élevé à -559 millions de francs, soit en forte baisse par rapport à celui de l'année précédente (1 707 millions de francs).

Le résultat de répartition de l'AI (645 millions de francs) a légèrement baissé. La performance négative des placements du Fonds de compensation de l'AI (-31 millions de francs) a eu un impact moindre sur le résultat d'exploitation (614 millions de francs) par rapport à l'année précédente. Le résultat d'exploitation positif a permis de continuer d'amortir la dette de l'AI envers l'AVS. La créance de l'AVS envers l'AI a ainsi reculé à 12 229 millions de francs. Depuis le lancement du Fonds AI (01.01.2011), les résultats d'exploitation positifs de l'AI ont contribué à réduire sa dette envers l'AVS de 2 715 millions de francs.

Le résultat de répartition de l'APG est resté globalement stable. Il clôture sur un excédent de 115 millions de francs (122 millions l'année précédente). Le résultat d'exploitation s'élève à 108 millions de francs et est par conséquent nettement moins élevé qu'en 2014 (170 millions de francs).

Chiffres-clés des assurances sociales en millions de francs pour 2015 et en comparaison avec l'année précédente										
	2015	AVS	2014	2015	AI	2014	2015	APG	2014	
Recettes	41	156	40	546	9	949	9	938	1	790
Charges	41	735	40	866	9	304	9	254	1	668
Résultat de répartition		-579		-320		645		684		122
Résultat de placement des Fonds de compensation		-237		1 752		-31		238		48
Intérêts de la dette AI		257		275						
Résultat d'exploitation		-559		1 707		614		922		170

Comptes d'exploitation

Au total, les cotisations des assurés et des employeurs à l'AVS, à l'AI et à l'APG ont augmenté de 1.6%.

Les profils de placement et de risque distincts de l'AVS, de l'AI et de l'APG expliquent pourquoi le résultat de leurs placements sont différents. La fortune totale de l'AVS (liquidités comprises) dégage un rendement de -0.97%, celle de l'AI un rendement de -0.70% et celle de l'APG un rendement de -0.73%.

Le montant de la fortune permettant de couvrir d'éventuelles pertes issues des comptes d'exploitation des assurances sociales est indiqué à la position du bilan «Liquidités et placements». Il atteint désormais 68.2% (68.7% l'année précédente) des charges totales de l'AVS, 45.8% (45.9%) de celles de l'AI et 53.0% (47.0%) de celles de l'APG.

Au 31 décembre 2015, la fortune des Fonds de compensation AVS/AI/APG s'élevait à 33 620 millions de francs (fin 2014: 33 130 millions de francs), la part de l'AVS s'établissant à 28 456 millions de francs, celle de l'AI à 4 262 millions de francs et celle de l'APG à 902 millions de francs.

Les Fonds de compensation AVS/AI/APG sont regroupés et gérés sous le nom de compenswiss.

29 mars 2016

Le résultat des placements des Fonds de compensation AVS/AI/APG a été présenté le 11 février 2016 à l'occasion de la conférence de presse de compenswiss. Vous trouverez de plus amples informations sur le site www.compenswiss.ch/FR.

Le rapport annuel complet adressé au Conseil fédéral pourra être consulté au mois de juin sur le site www.compenswiss.ch.

Informations complémentaires :

compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG)

Marco Netzer
Président du Conseil d'administration jusqu'au 31.12.2015
c/o Banque Cramer & Cie SA
Riva Caccia 1
6900 Lugano
Tél.: 058 218 68 68
Courriel : marco.netzer@banquecramer.ch

Eric Breval
Président
Office de gestion
Boulevard Georges-Favon 6
1204 Genève
Tél.: 058 201 65 65
Courriel : eric.breval@compenswiss.ch

Manuel Leuthold
Président du Conseil d'administration depuis le 1.1.2016
Route de Chancy 59
Bâtiment C
1213 Petit-Lancy
Tél.: 058 201 65 65
Courriel : manuel.leuthold@compenswiss.ch